

MANDAT D'ARRESTATION décerné en vertu du
paragraphe 11 (3) de la Loi**Formulaire 3***Loi Christopher de 2000 sur le registre des délinquants sexuels,
telle que modifiée*

Sur la foi d'une dénonciation faite devant moi sous
serment par

agent de police auprès du

Nom du dénonciateur/de la dénonciatrice

Nom du corps de police

et visée au paragraphe 11 (3) de la Loi Christopher de 2000 sur le registre des délinquants sexuels, telle que modifiée,

Je suis également convaincu(e) qu'il
existe des motifs raisonnables de
croire que

Nom et la date de naissance du/de la délinquant(e) (aaaa/mm/jj)

(ci-après appelé(e) le « délinquant ») est un délinquant au sens du paragraphe 1 (1) de la Loi, qui était résident de l'Ontario et qui, par conséquent, était tenu de se présenter à un bureau, poste de police ou détachement désigné là ou il réside, ou à un autre endroit désigné de la région où un corps de police offre des services policiers (ci-après appelé « endroit d'inscription ») d'ici le

_____, et qu'il ne l'a pas fait, en contravention à la Loi, et qu'il est raisonnable et
Date d'inscription requise (aaaa/mm/jj)

nécessaire d'arrêter le délinquant, conformément au paragraphe 11 (3) de la Loi, afin qu'il s'acquitte de son obligation.

Le présent mandat autorise tout agent de police à arrêter le délinquant afin de l'amener à un endroit d'inscription, afin qu'il se conforme à l'obligation qu'il a aux termes de la Loi de s'inscrire.

Le délinquant est mis en liberté sans délai après avoir été amené à un endroit d'inscription conformément au présent mandat.

Le présent mandat peut être exécuté n'importe où en Ontario et demeure valide jusqu'à son exécution.

Date (aaaa/mm/jj)

et

Heure

Juge ou juge de paix pour la province de l'Ontario

(Localité, etc., où le présent mandat est signé)